

	<h2 style="text-align: center;">Menu du 6 au 10 mai 2019</h2> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Sous réserve d'approvisionnement</b></p>
<h3 style="text-align: center;">Lundi</h3>	<p style="text-align: center;">  Tomates vinaigrette        Escalope de porc – Haricots beurre        Petit Louis – Tarte aux fruits  </p>
<h3 style="text-align: center;">Mardi</h3>	<p style="text-align: center;">       Thon vinaigrette        Poulet rôti  Coquillettes  <b>Gouda</b> – Fruit     </p>
<h3 style="text-align: center;">Mercredi</h3>	
<h3 style="text-align: center;">Jeudi</h3>	<p style="text-align: center;">       Salade de pommes de terre        Rôti de bœuf – Poêlée de légumes        Saint Paulin – Crème dessert     </p>
<h3 style="text-align: center;">Vendredi</h3>	<p style="text-align: center;">  Concombre        Filet de poisson au basilic – <b>Riz</b>        Yaourt   Fruit     </p>

\* origine : France

\*\* produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne



Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).



# Menu du 13 au 17 mai 2019

Sous réserve d'approvisionnement



Lundi

Salade de surimi   
Pintade aux 4 épices – Choux-fleurs  
 Camembert – Eclair à la vanille

Mardi

Couscous   
Gouda– Flan a la vanille



Mercredi

 Salade de crevettes  
Escalope viennoise –  Petits pois  
Fromage blanc – Fruit

Jeudi

Nuggets de poisson – Pâtes  
Emmental – Yaourt aromatisé

Vendredi

 Rillettes de sardine  
Rôti de veau – Carottes au jus  
Saint Nectaire – Fruit 

\* origine : France

\*\* produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).



# Menu du 20 au 24 mai 2019

Sous réserve d'approvisionnement



Lundi

Melon  
Poisson provençale – Courgettes  
Gouda – Tarte aux pommes

Mardi

Tomates vinaigrette  
Sauté d'agneau  Semoule  
Rondelé - Compote

Mercredi

Salade carottes  céleri rémoulade  
Aiguillettes de canard – Haricots verts  
Saint Paulin – Mousse au chocolat 

Jeudi

 Friand  
Rôti de porc – Brocolis  
Yaourt aromatisé – Fruit

Vendredi

Escalope de dinde – Pommes rissolées  
Edam – Fruit

\* origine : France

\*\* produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).



# Menu du 27 mai au 31 mai 2019

Sous réserve d'approvisionnement

Lundi

 Salade de pommes de terre/ emmental  
Poisson à l'estragon –  Ratatouille  
Pavé frais – Fruit

Mardi

Tomates vinaigrette   
Blanquette de veau – Riz  
Fromage blanc –  Salade de fruits

Mercredi

 Melon  
Brochette de dinde – Pommes rissolées  
Gouda – Yaourt à boire

Jeudi



Vendredi



\* origine : France

\*\* produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).